

*Article 31 du Règlement***DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

[Traduction]

LA SCHIZOPHRÉNIE

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, je profite de la Semaine nationale de la santé mentale pour parler aujourd'hui de la schizophrénie. La schizophrénie frappe 1 p. 100 de la population et est une maladie importante au Canada. Ses victimes occupent 6 p. 100 des lits d'hôpitaux et nécessitent des soins dont les coûts s'élèvent à plus de 3 milliards de dollars par année. Or, les fonds fédéraux consacrés à la recherche sur cette terrible maladie se chiffrent à moins de 3 millions de dollars par année.

De récents travaux de recherche au Canada ont révélé que la schizophrénie est une affection biochimique du cerveau attribuable en partie à un désordre génétique. La qualité de la recherche au Canada est remarquable, en dépit du faible financement. À en juger d'après les progrès réalisés ces dernières années, les chances d'une découverte capitale sont très bonnes.

Étant donné que cette maladie est tellement stigmatisée, c'est surtout discrètement que parents et amis assurent leur soutien aux malades, en espérant qu'on trouve un remède. Maintenant que cette possibilité semble réalisable de notre vivant, le gouvernement devrait accroître sa contribution à la recherche sur cette terrible maladie.

* * *

[Français]

LE COLLÈGE MONTMORENCY DE LAVAL

M. Jacques Tétreault (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, il y a dix ans, un groupe d'étudiants du Collège Montmorency, situé dans mon comté, étaient sensibilisés par leur professeur, Serge Masse, à la grande pauvreté en Haïti, accentuée par le passage de l'ouragan Allen.

Ces étudiants avaient spontanément posé un premier geste d'entraide monétaire, qui fut suivi de plusieurs autres et donna finalement naissance au Projet Haïti des étudiants de Montmorency. Dans le cadre de ce projet, une équipe d'élèves du collège est allée travailler dans deux centres de secours à Port-au-Prince, en 1982 et 1984-1985, pour un stage de trois et quatre semaines respectivement.

D'autres initiatives suivaient, en 1986, alors que trois étudiants fondaient l'organisme «Jeunes sans frontières».

Cette année, grâce à une aide substantielle de l'ACDI et à l'effort financier fourni par les participants eux-mêmes, huit élèves du collège feront un stage de huit semaines au Burkina Faso, en Afrique, en vue de sensibiliser les jeunes aux réalités sociales, culturelles, politiques et économiques des pays en voie de développement dans le tiers monde.

Je dis bravo, monsieur le Président, aux étudiants et étudiantes du Collège Montmorency de Laval.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, c'est en grande partie à cause du refus mesquin et constant du gouvernement actuel de traiter avec justice et équité une petite collectivité crie d'un village isolé du nord-ouest de l'Alberta, que le Canada se trouve déshonoré aux yeux du monde entier.

Les Cris du lac Lubicon cherchent depuis 50 ans à conclure avec le gouvernement canadien un traité qui suffise simplement à leur permettre, dans la mesure du possible, de conserver leur mode de vie traditionnel et, dans la mesure du nécessaire, de construire l'infrastructure indispensable pour s'adapter à la culture technologique que nous leur avons imposée.

Depuis 50 ans, se succèdent les attermolements, les refus, les duperies et la destruction.

Le Comité des droits de l'homme des Nations Unies a maintenant déclaré inacceptable le traitement que le gouvernement canadien accorde à cette petite bande indienne.

Il n'y a qu'une solution: le gouvernement doit reprendre immédiatement les négociations avec les Cris du lac Lubicon, de bonne foi et sans condition préalable. Seule la conclusion d'un règlement juste et équitable mettra fin à ce chapitre sordide de notre histoire et rétablira la bonne réputation du Canada.

* * *

LE MUSÉE DE DUCK LAKE

M. Larry Schneider (Regina—Wascana): Monsieur le Président, cela fait des dizaines d'années que les gens de Duck Lake, en Saskatchewan, perpétuent le souvenir de l'insurrection du Nord-Ouest. En 1959, ils ont fondé le Musée de Duck Lake pour y conserver les documents historiques se rapportant aux événements de 1885. Ce n'est qu'à la détermination et au dévouement des gens de